



Genève, le 6 mai 2013

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du Conseil d'Etat

### Hommage et excuses aux anciens enfants placés

**M. Charles Beer, président du Conseil d'Etat, a inauguré, le 6 mai 2013 en début de soirée, l'exposition itinérante *Enfances volées*. Cette exposition est présentée à Saint-Gervais Genève Le Théâtre jusqu'au 7 juillet 2013.**

L'exposition *Enfances volées* dévoile un chapitre peu connu de l'histoire suisse. On estime à près de 100'000 les enfants qui, entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et les années 1970, furent forcés de grandir en dehors de leurs familles, parce qu'ils étaient orphelins, nés d'unions illégitimes, issus de milieux pauvres ou jugés dangereux. Placés dans des institutions ou chez des particuliers sans que les autorités de l'époque se préoccupent de leur situation ni de leur avenir, nombre d'entre eux ont subi de grandes souffrances.

L'exposition *Enfances volées*, composée de témoignages d'anciens enfants placés, a permis de révéler cette page sombre de notre passé. Aux côtés d'autres initiatives, elle a contribué à ce qu'un travail de mémoire soit entrepris.

Ces placements forcés ont eu lieu partout en Suisse et Genève ne fait pas exception à la règle, comme le montre le volet régional de l'exposition réalisé par l'historienne Joëlle Droux, de l'Université de Genève. Dans le domaine de la protection de l'enfance, une politique résolument interventionniste a aussi été mise en place dans notre canton dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elle a conduit de nombreux enfants à passer de longues années de leur enfance et de leur jeunesse placés dans des institutions ou chez des particuliers à Genève ou dans leur canton d'origine.

Dans son allocution, M. Beer, au nom du Conseil d'Etat, a présenté des excuses aux anciens enfants placés et à leurs familles pour les souffrances infligées. Il a rappelé que le 11 avril dernier, le Conseil fédéral, les cantons, les communes et différents milieux ont eux aussi présentés leurs excuses lors d'une cérémonie à Berne. Cet événement a marqué le point de départ d'un travail historique approfondi sur cette page difficile de l'histoire du pays.

Conseiller d'Etat chargé de l'instruction publique, M. Charles Beer s'est déclaré, à ce titre, attentif à ce que la politique actuelle en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse place l'enfant au centre du dispositif : « Ce qui doit guider nos actes dans ce domaine, c'est l'intérêt supérieur de l'enfant, son droit d'être entendu, d'être protégé contre toute forme de maltraitance. » La nouvelle constitution genevoise, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, réaffirme ce principe.

A titre personnel, M. Beer a remercié les victimes et les personnes qui les entourent pour leur juste combat en faveur de valeurs qu'il partage.

Persuadé que le travail de reconnaissance et de mémoire sur ce thème doit continuer, le Conseil d'Etat, à l'origine de la venue à Genève de l'exposition *Enfances volées*, invite les habitantes et les habitants du canton à s'y rendre. Les enseignantes et les enseignants du cycle d'orientation et de l'enseignement postobligatoire ont aussi été invités à visiter cette exposition avec leurs classes.

**Informations pratiques :**

- L'exposition se tient jusqu'au 7 juillet 2013.
- Heures d'ouverture : du mercredi au dimanche de 12h à 18h, jours fériés compris.
- Entrée gratuite.
- Lieu : St-Gervais Genève Le Théâtre, Rue du Temple 5, 1201 Genève.

**Autour de l'exposition à Saint Gervais Le Théâtre Genève :**

- Le jeudi 16 mai à 19h30 : Table ronde sur la situation actuelle en matière de placement d'enfants.
- Le mercredi 22 mai à 19h30 : Table ronde sur l'importance de l'accès à son histoire. Quelles mémoires interroger ? Pourquoi se souvenir de son passé ?
- Le jeudi 30 mai à 18h30 : Histoire d'une politique interventionniste, conférence de Joëlle Droux et de Martine Ruchat, historiennes à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.
- Informations complémentaires sur : [www.ge.ch/dip](http://www.ge.ch/dip).

**Pour tout complément d'information :**

M. Serge Baehler, secrétaire général adjoint, DIP, ☎ +41 (0)22 546 69 17 ; [www.enfances-volees.ch](http://www.enfances-volees.ch).